Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 45 (1953)

Heft: 5

Artikel: Le rapport annuel du directeur général du Bureau international du

travail

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rapport annuel du directeur général du Bureau international du travail

Par Synsoc

Le rapport que M. Morse, directeur général du B. I. T., présente cette année à la Conférence internationale du travail contient quatre parties. La première est consacrée à un exposé de la situation économique générale dans le monde; la seconde traite de la situation sociale; la troisième s'attache plus spécialement au problème de la productivité et la quatrième résume les activités du B. I. T. au cours de l'année 1952.

Il s'agit là, comme d'habitude, d'un document important. Important parce qu'il émane d'une organisation qui, par sa nature même, est un des endroits du monde où, sur la base d'une documentation abondante et solide, l'on recherche des solutions aux problèmes qui confrontent l'humanité. Important, encore, parce que présenté à une conférence où siègent les représentants des gouvernements, des travailleurs et des patrons de plus de soixante pays, ce rapport ne manquera pas de provoquer des échanges de vues dont tout le monde pourra tirer profit pour l'action future.

La situation économique et sociale dans le monde

Le monde, aujourd'hui, est dans un état d'équilibre très instable et M. Morse analyse avec lucidité les raisons de cette situation. L'économie mondiale souffre de trois handicaps terribles: la course aux armements; la misère des populations des pays dits sous-développés; la pénurie de dollars. Le tout se tient, d'ailleurs. La détresse profonde de la plus grande partie de l'humanité est à la base de la méfiance qui provoque la course aux armements. Les dépenses militaires absorbent des capitaux tellement considérables que l'on n'arrive pas à mobiliser les ressources nécessaires pour le développement économique des pays sous-développés. Et la pénurie de dollars diminuerait si l'on pouvait prêter des capitaux aux pays pauvres pour que ceux-ci s'équipent; car ils achèteraient une partie de l'équipement en Europe qui, ainsi, obtiendrait à son tour des dollars pour développer son commerce avec l'Amérique.

Maintenant, comme M. Morse nous le rappelle, « dans la plupart des pays, les crédits pour la défense et le réarmement représentent, à l'heure actuelle, l'élément le plus important des dépenses globales de l'Etat ». Les Etats-Unis y consacrent 15% de leur revenu national et les pays européens, en moyenne, 10%. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter ce qu'une saignée pareille signifie de terres non irriguées, de routes qui ne sont pas tracées, de cen-

trales électriques qui ne sont pas construites, de logements qui ne

sont pas bâtis et de misères qui ne sont pas soulagées.

Le même rapport nous apprend que « dans plusieurs pays d'Asie la consommation de denrées alimentaires par habitant est encore sensiblement inférieure aux moyennes déjà insuffisantes d'avantguerre ». La population de ces pays augmente très vite, car, si l'on y meurt moins grâce aux progrès de l'hygiène, le nombre de naissances n'y a guère diminué. Pour nourrir les enfants qui naissent et grandissent, pour occuper les jeunes gens qui, toujours plus nombreux, arrivent à l'âge du travail, il faut produire davantage: fertiliser des terres, outiller des usines, investir des capitaux, donc. Comment le faire sans l'aide des pays avancés qui, eux, engloutissent des milliards et des milliards dans les armements? Or, des experts des Nations Unies ont calculé que la dixième partie des sommes dépensées dans le monde pour la défense militaire suffirait à empêcher le niveau de vie des populations des pays insuffisamment développés de tomber davantage et, même, à améliorer légèrement ce niveau. Le problème n'est pas nouveau. Où en sont les tentatives de le résoudre? Laissons la parole à M. Morse:

« Certes, des progrès ont été réalisés, mais ils ont été en général lents; les premiers pas faits ne donnent pas encore la garantie de progrès ultérieurs et, souvent même, il n'est pas encore possible de discerner les grandes lignes de l'évolution future. Pas plus les pays insuffisamment développés que les pays plus avancés, qui pourraient faire tellement davantage, ne se sont encore sincèrement efforcés d'affronter la tâche la plus importante qui leur incombe: donner espoir et confiance à la majorité des peuples du monde. »

Si l'on tient compte de l'extrême instabilité de la situation économique générale, on peut enregistrer avec une certaine satisfaction que les choses ne se sont pas particulièrement aggravées en 1952. L'inflation a été, généralement, contenue. La production s'est poursuivie et n'a marqué qu'une très légère tendance au fléchissement. Le chômage, s'il s'est manifesté, est localisé et pas très important. Ce qui montre toute l'absurdité de notre époque, c'est que dans les pays dits avancés du monde c'est le réarmement qui maintient le plein emploi. Aussi, il faut veiller à ce qu'au fur et à mesure que les dépenses d'armement diminuent elles soient remplacées par d'autres dépenses. Il y a, souligne le directeur général du B. I. T., des besoins illimités de capitaux pour le développement économique et le relèvement des niveaux de vie des populations misérables. Si les besoins de crédits pour l'armement venaient à diminuer, on ne serait certes pas en peine de trouver à ces crédits un emploi plus productif.

En attendant, il est évident que la situation économique actuelle n'est pas très favorable au progrès social, Ecrasés par le fardeau des armements, gênés dans leur commerce extérieur, menacés par l'inflation, les pays sont entrés dans une période d'économie. Période qui ne permet pas d'entreprendre de nouveaux programmes sociaux. Mais M. Morse souligne qu'il ne faut point se décourager. Faute de pouvoir étendre les réformes sociales, on peut — et l'on doit — porter tous les efforts à rendre aussi efficaces et aussi bien coordonnées que possible les institutions sociales qui fonctionnent déjà. D'autre part, il est important de déterminer les relations entre les divers aspects de la politique du travail; par exemple: « Il serait désastreux de poursuivre une politique d'industrialisation dans des pays insuffisamment développés sans accorder aux problèmes concernant les conditions d'emploi, l'administration et l'inspection du travail toute l'attention qu'ils réclament. »

La productivité et le bien-être

Pourquoi le directeur général du B. I. T. a-t-il détaché le problème de la productivité pour lui consacrer une partie spéciale de son rapport? Parce qu'il estime que la relation entre l'accroissement de la productivité et l'augmentation du bien-être n'a pas encore été suffisamment comprise.

Il y a trois moyens d'augmenter le niveau de vie des masses, nous dit-il.

Le premier consiste dans une répartition plus judicieuse des revenus. Certains pays sont allés très loin dans cette voie, d'autres moins. Mais dans tous les pays il y a des limites aux possibilités d'améliorer le bien-être par une redistribution des richesses.

Le second moyen, c'est d'accroître l'emploi. En occupant utilement les travailleurs qui se trouvent en chômage ou en sous-emploi — et, dans les pays sous-développés tout particulièrement, ils sont nombreux — on augmentera la production totale.

Le troisième moyen, c'est d'accroître la productivité, c'est-à-dire le rendement des ressources déjà utilisées par la production, ressources telles qu'outillage, terre, matières premières, travail.

Les trois moyens sont indispensables au progrès et il est évident que le directeur général du B. I. T. n'entend minimiser ni l'importance de la redistribution des richesses ni celle de l'accroissement des possibilités d'emploi; il le dit expressément. S'il insiste sur la productivité, c'est qu'il lui semble qu'on n'en comprend pas toujours clairement la nature et la portée.

Le travailleur se méfie de l'accroissement de la productivité pour trois raisons: il n'aime pas un travail trop dur ou trop monotone; il veut obtenir sa part des profits qui résulteront le l'opération; il craint que l'accroissement de la productivité ne le réduise au chômage. Le développement de la productivité doit donc tenir compte à la fois de tous ces facteurs, souligne M. Morse, et répondre aux conditions suivantes:

- « a) L'application des mesures propres à accroître la productivité devrait se faire en consultation et en collaboration aussi étroites que possible entre les employeurs et les travailleurs. » Consultation et collaboration essentielles aussi bien sur le plan de l'entreprise que sur le plan de l'industrie et sur le plan national.
- « b) Les bénéfices résultant d'une productivité plus élevée devraient être équitablement répartis. » Cette répartition peut prendre plusieurs formes: augmentation des salaires, réduction des prix de vente, extension des services sociaux, réduction de la durée du travail; il appartiendra aux pouvoirs publics et aux organisations syndicales de veiller à créer les conditions de cette répartition équitable.
- « c) Des mesures efficaces devraient être prises pour veiller à ce que l'accroissement de la productivité ne provoque pas de chômage. » Ces mesures seraient, en ordre principal: maintenir l'emploi à un niveau général élevé; faciliter le reclassement professionnel des travailleurs déplacés d'une industrie à l'autre et maintenir le revenu des travailleurs sans emploi.
- « d) L'accroissement de la productivité devrait être obtenu par des moyens n'exigeant de la part des travailleurs qu'un rythme et une intensité de travail qu'ils puissent maintenir sans qu'il en résulte pour eux plus de fatigue, d'efforts ou de risques pour leur santé ou leur sécurité; et, lorsque les conditions techniques de production sont telles qu'elles rendent indispensable une extrême simplification du travail, des mesures positives devraient être prises pour soutenir l'intérêt des ouvriers à l'égard de leur travail. » Le directeur général se réfère, à ce propos, aux conclusions de la réunion d'experts tirés des milieux gouvernementaux, ouvriers et patronaux, experts qui se sont réunis récemment au B. I. T. et dont les recommandations sur les « méthodes pratiques d'accroissement de la productivité dans les industries de transformation » ont été adoptées à l'unanimité.

Cette question de la productivité ne manquera pas, à notre avis, d'être l'objet d'une discussion approfondie à la Conférence internationale du travail. Les travailleurs ne s'opposent pas au progrès technique ni au progrès social qui en est la conséquence; mais leur ralliement à une politique de productivité accrue est étroitement subordonné aux garanties qu'ils obtiennent des gouvernements et des patrons quant au respect des quatre conditions si clairement précisées par le directeur du B. I. T. Ces garanties sont surtout importantes pour les salariés des pays dans lesquels le mouvement syndical est faible et dans lesquels, par conséquent, le travailleur risque d'être d'abord la victime d'un accroissement de la productivité avant d'en devenir un bénéficiaire.

Quant aux activités de l'O. I. T., elles se sont poursuivies, en 1952, à la fois dans le domaine de la recherche et des études, ainsi que dans le domaine de l'assistance technique aux pays sous-développés. Glanons au hasard:

Une mission effectue une enquête sur les problèmes du travail au Pakistan, en vue d'aider le gouvernement de ce pays à élaborer une politique sociale à long terme. Une autre mission participe aux efforts pour améliorer le sort des dizaines de millions d'Indiens de l'Amérique du Sud. Le champ des activités des centres d'action du B. I. T. en Amérique latine, en Asie, dans le Proche et Moyen-Orient a été élargi. Plus de deux cents experts de l'organisation se trouvaient en mission d'assistance technique et plus de cent cinquante boursiers bénéficiaient de bourses d'études au titre de l'assistance technique.

L'O. I. T. a signé un accord avec le Conseil de l'Europe; elle collabore avec l'Organisation européenne de coopération économique et avec la nouvelle Communauté européenne du charbon et de l'acier. Elle a contribué à créer des bureaux modèles de l'emploi au Pérou et au Guatemala et elle a procédé à des enquêtes sur la main-d'œuvre à Ceylan et en Birmanie.

Un effort considérable a été fait dans le domaine de la formation professionnelle. Grâce au B. I. T., des groupes de travail des pays d'Asie se sont rendus en Europe, en Australie ou au Japon pour y étudier l'organisation et l'administration des programmes de formation. Cent quatre-vingt-cinq travailleurs yougoslaves ont reçu une formation technique grâce aux stages organisés pour eux par le B. I. T. dans six pays d'Europe, dont la Suisse; par contre, la Yougoslavie a accueilli douze contremaîtres instructeurs. Et ce programme important continue à se développer. Au Brésil, avec l'aide du B. I. T., on forme des instructeurs professionnels pour tous les pays de l'Amérique latine. Dans une quinzaine d'autres pays, les experts du B.I.T. aident les gouvernements à établir ou à développer l'enseignement professionnel.

De nombreux pays ont reçu une assistance technique de la part des experts du B. I. T. en vue de créer, d'étendre ou d'améliorer leurs services de sécurité sociale. En même temps se développe l'action en faveur de la coopération: un centre d'action coopérative a été créé à Lahore, au Pakistan.

Cent deux ratifications de conventions internationales du travail ont été enregistrées en 1952: c'est le chiffre le plus élevé depuis les origines de l'organisation; six nouvelles conventions entreront en vigueur en 1953.

Il faudrait encore, pour être complet, parler des publications du B. I. T.; de l'activité du Comité de la liberté syndicale du conseil d'administration du B.I.T., que les travailleurs voudraient plus efficace; des travaux des commissions d'industrie, etc.

Bornons-nous à citer, en conclusion, ces paroles de M. Morse qui résument bien la situation de notre époque: « Nous continuons de vivre des temps exceptionnellement troublés. A maints égard, toute-fois, l'année qui s'est écoulée depuis la dernière session de la conférence a été moins mauvaise qu'on ne le craignait. La guerre ne s'est pas étendue, l'inflation a généralement fait place à la stabilité et le chômage n'a pas subi l'accroissement que l'on pouvait redouter à un certain moment. Mais ce n'est là, à tout prendre, qu'un équilibre précaire et, quoi qu'il en soit, nous n'avons pas suffisamment progressé vers les objectifs que nous nous sommes engagés à atteindre. » Ces objectifs restent la paix et la justice économique et sociale. Peut-on espérer qu'en 1953 ils apparaîtront, enfin, plus proches et plus réalisables?

Avec un an de retard une évocation historique

Le centenaire du Syndicat des typographes de Lausanne

Par Jean Möri

Avec confusion je constate que de renvoi en renvoi douze mois se sont écoulés depuis la commémoration inoubliable du centième anniversaire de la section de Lausanne de la Fédération suisse des typographes, le samedi 3 mai 1952, sans que la Revue syndicale suisse ait mentionné l'événement. C'est d'autant plus impardonnable que l'Union syndicale suisse et son secrétaire avaient été spécialement choyés en l'occurrence. Mais les événements se succèdent avec une telle rapidité dans la vie d'un secrétaire syndical qu'il peut bien invoquer des circonstances atténuantes pour avoir fait poser un tel lapin à ses amis. D'autant mieux que cet anniversaire fut commémoré avec trois mois de retard et que la presse locale dans son ensemble salua l'événement avec une chaude cordialité. Le contraire eut d'ailleurs été surprenant pour qui connaît les bons rapports noués généralement autour du marbre entre rédacteurs et typos dont la collaboration aboutit au journal indispensable à chacun aujourd'hui. Cette évocation tardive d'un événement mémorable aura du moins l'avantage indiscutable d'avoir prolongé l'attention.